SAISON ESTIVALE 2009 À SKIKDA

Les transports en commun, le grand absent

La couverture du trajet Larbi Ben M'hidi-Filfila en matière de transport est défaillante. Les transporteurs privés arrêtent leur activité tôt en dépit de l'ambiance tardive constatée cette année au niveau de la côte longue de près de 10 km, illustrée, entre autres, par les soirées festives organisées par les gérants des concessions de plages.

Photo : DR

Gare aux estivants non véhiculés qui comptent rester à la plage au-delà de 21h, ce sera, alors, le recours à l'auto-stop ou aux taxis clandestins, avec leurs prix exorbitants. A raison de 70 DA la place, ces derniers sont à l'affût de potentiels clients devant les deux bars-restaurants et autres cafés se trouvant à la station balnéaire de Larbi Ben M'hidi.

Ils ne s'aventurent nullement au-delà de la caserne de crainte de faire les guetteurs inutilement. Pourtant, la plage-pilote de Oued G'sob, relevant de la commune de Fiflila, qui s'étale sur près de 3 km, enregistre depuis deux années un afflux de familles qui optent pour la tranquillité et les espaces spacieux.

Certes, ce sont souvent celles disposant d'un véhicule qui hument la brise marine et l'air pollué sur l'esplanade et bancs publics qui constituent l'essentiel de la corniche, laquelle a nécessité une enveloppe financière d'un peu plus de 2,3 milliards de centimes, dont 8 241 636 DA pour son extension concrétisée cette saison. Les week-ends, les chauffeurs de taxi deviennent des perles rares. La course pour le trajet Filfila-Skikda est facturée à 400 DA, celle de Larbi Ben M'hidi-Skikda est de l'ordre de 200 DA. Rarement, on tombe sur l'un d'eux, et celui que l'on trouve serait sur le point de retourner à Skikda après avoir déposé un client quelque part sur la côte.

Les plus grands absents sont incontestablement les transporteurs privés des minibus de 25 places, car ce sont eux qui assurent le transport en masse du grand public et procurent un avantage certain aux bourses modestes. En témoigne le prix du ticket qui n'a pas augmenté depuis des années, il est de 17 DA pour le trajet Skikda-Larbi Ben M'hidi, et de 20 DA pour l'itinéraire Skikda-Filfila.

Durant les saisons écoulées où la côte n'était pas aussi animée, décision avait été prise d'assurer le transport jusqu'à minuit.

Contacté par nos soins, le directeur des transports de la wilaya de Skikda a déclaré : «Nous n'avons pas le droit d'instruire les transporteurs privés de veiller tard.

Mais il n'est pas à écarter que durant le Ramadhan, nous tenterons d'assurer le transport pour les familles qui passent l'après-f'tour sur la côte jusqu'à des heures tardives. Pour cela, des recommandations seront données. Au préalable, une inspection sur terrain sera lancée par nos contrôleurs.» Abondant dans le même sens, le directeur-général de l'Etus, entreprise de transport urbain de Skikda, promet qu'un plan d'action sera concrétisé en vue d'assurer une meilleure couverture de transport sur la côte. «L'Etus n'est présente sur le trajet Skikda-Larbi Ben M'hidi-Filfila qu'avec un bus, ce qui est insuffisant.

La mauvaise organisation de la circulation et le manque de contrôle font aussi que souvent nos véhicules retournent à Skikda inoccupés.» A notre humble avis, la lente agonie du tourisme de masse a engendré, à son tour, le recul du transport de masse !

Zaïd Zoheir

DJELFA

Le désert avance

Décidément, le mauvais sort s'acharne sur Djelfa et ses habitants. Déjà première en analphabétisme, seconde en pauvreté, ses enfants sont constamment recalés en masse aux différents examens et le chômage y fait rage.

Et voilà maintenant que la désertification décime ses terres et détruit ses maigres ressources agricoles. Ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur dans la campagne et sans une attention particulière, il peut s'étendre aux agglomérations ou du moins aux environs des zones habitées. Les perturbations climatiques, le manque d'eau, l'abandon des terres par les agriculteurs et la destruction des arbres rendent les terres très sèches et poussiéreuses, et le sable ne trouve aucun obstacle pour arrêter sa fulgurante avancée. Cette situation amène la terre à la perte de ses capacités de produire de plantes, même si elle est arrosée plus tard.

Une étude faite par la direction générale des forêts a révélé que la wilaya de Djelfa est la plus touchée au niveau national, 260 000 ha sont atteints au plus haut degré. 1 306 639 ha sont sensibles à la désertification, 871 000 ha sont moyennement touchés. Ce dernier chiffre ne représente que 30% de l'ensemble de la surface de la wilaya. En 2002, la désertification a progressé d'une manière effroyable. Le chiffre des terres touchées au premier degré a triplé en huit ans (790 397 ha en 2002 contre 260 000 ha en 1994). Depuis 1974, début du projet du barrage vert, 3 000 0000 devaient être reboisés sur une étendue de 1 500 km (allant de l'est du pays et passant par le village de Taâdmit). Cette ceinture verte devait mettre fin à l'avancée du désert. A ce jour, dans la wilaya de Djelfa, 350 000 ha ont bénéficié de cette opération. L'extension et la réhabilitation des ressources forestières demeurent la solution la plus plausible pour stopper ce phénomène.

Bekaï Bensaïd

MOSTAGANEM

30 kg de kif rejetés par le mer saisis

Au cours d'un point de presse, le commandant du regroupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem, nouvellement installé, le colonel Benhamida Mohamed, qui occupait le même poste à M'sila, a tenu à rencontrer les correspondants de presse.

Il a exprimé à cette occasion sa disponibilité à faciliter les missions d'information de la corporation et travailler pour la sécurité des biens et des personnes. Lors de ce point de presse, le bilan de la première décade du mois d'août a été présenté. Ainsi, agissant sur une information parvenue d'estivants de la plage de Chaâbia, 30 kg de kif traité ont été découverts sur le rivage, sans doute rejetés par la mer le 8 août dernier.

Pour ce qui est des accidents de la route, on déplore le décès d'une personne survenu le 9 août, et d'autres accidents de la circulation ayant causé 12 blessés, tous transférés par les éléments du Samu aux urgences de l'hôpital de Mostaganem. Le 6 août dernier, sur décision du procureur de la République, la gendarmerie a réussi une bonne opération, en mettant fin à la vente d'alcool sans autorisation suite à la perquisition au domicile d'une personne, situé à Haï Djebli.

Un véritable stock a été découvert composé de 2 858 cannettes de bière, 184 bouteilles de vin rouge et 22 bouteilles de pastis. La personne en question a été présentée devant le magistrat instructeur et écrouée.

Les gardes-côtes du port de Mostaganem, informés par les éléments de la gendarmerie de Achacha, ont mis fin, le 9 août vers 1h du matin, à 3 milles marins au large de la côte, à la tentative de harga de jeunes originaires des wilayas de Chlef, Relizane et Mostaganem.

A. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

Trois ans de prison pour le principal accusé dans l'affaire de la Cnep

Le tribunal de Sidi Bel-Abbès a jugé, dernièrement, l'affaire de malversations commis au préjudice de clients de l'agence de la Cnep de Sidi Bel-Abbès, imputés à un de ses employés.

L'affaire remonte au mois de septembre dernier lorsqu'une cliente de ladite agence s'est aperçue d'une indélicatesse à son détriment dans le recouvrement du crédit qui lui était octroyé, d'où une plainte de celle-ci qui a mené à l'ouverture d'une enquête des services de police et à l'arrestation du mis en cause.

Déféré en janvier dernier devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès, le prévenu a longuement été auditionné et confronté à des clients de la Cnep, dont la victime. D'autres collègues du mis en cause et d'autres personnes citées dans l'affaire ont été entendues soit comme témoins soit comme accusées.

Le principal accusé a été placé sous mandat de dépôt, 2 autres placées sous contrôle judiciaire, en attendant leur comparution devant les tribunal. Jugé, le principal mis en cause a écopé de trois ans de prison alors que l'avocat du ministère public avait requis 10 ans. Il a aussi été condamné à verser le montant du préjudice aux clients. Quant aux autres accusés, ils ont été acquittés.

A. M.

29 personnes hospitalisées après une intoxication alimentaire à Telagh

Vingt-neuf personnes ayant assisté à une fête de mariage dans la localité de Telagh (Sidi-Bel-Abbès) ont été admis au niveau de l'hôpital de Telegh suite à des malaises. En effet, ces personnes, pour la plupart des femmes et enfants, ont aussitôt après avoir consommé un repas composé de couscous, pastèque, champignons et gâteaux, été prises de douleurs, de vomissements et de diarrhées, nécessitant leur évacuation vers l'hôpital où elles ont bénéficié d'une rapide prise en charge médicale. Une enquête a été ouverte et des échantillons des mets consommés ont été prélevés aux fins d'analyses pour identifier le produit à l'origine de l'intoxication.

A. M.